

# CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCPQ RECRUTEMENT DE CANDIDATS

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) est à la recherche de personnes passionnées et dévouées qui souhaitent soumettre leur candidature pour devenir membre de son conseil d'administration. Un maximum de trois (3) postes d'administrateurs cooptés sont à pourvoir.

Le Conseil d'administration de la FCPQ est composé de 12 personnes :

- Neuf (9) administrateurs élus, dont quatre (4) officiers
- Trois (3) administrateurs cooptés

Trois (3) des douze (12) postes au Conseil d'administration sont réservés pour des administrateurs cooptés.

La FCPQ recherche des administrateurs et administratrices cooptés ayant une variété de compétences et provenant de différentes régions du Québec<sup>1</sup>.

Afin de compléter les compétences des autres administrateurs (officiers et élus), les administrateurs cooptés sont choisis pour leurs compétences professionnelles ou leur expertise dans un domaine.

La FCPQ souhaite la présence au sein de son CA d'au moins une administratrice ou un administrateur possédant une expertise ou des compétences professionnelles dans les domaines suivants :

- Développement des affaires
- Équité, diversité, inclusion (EDI)
- Sociofinancement et subventions
- Communication / Marketing
- Philanthropie

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Afin de favoriser une plus grande représentativité des comités de parents membres, prenez note que si la personne candidate est une personne déléguée au Conseil général, la candidature ne pourra être retenue, sous réserve des autres conditions d'admissibilité, que si aucun autre membre du Conseil d'administration déjà en poste ne provient du même comité de parents que la personne candidate (article 4.2.2.6 des Règlements généraux).

# Comptabilité / Finances

La FCPQ sollicite des candidatures ayant des connaissances en ressources humaines, en éthique et des connaissances budgétaires et financières.

Une bonne connaissance de l'écosystème du secteur de l'éducation et le désir de participer activement au rayonnement et au développement de la mission de la FCPQ sont entre autres recherchés.

La durée du mandat est de deux (2) ans.

## Critères d'admissibilité :

- Posséder des compétences professionnelles ou une expertise dans l'un des domaines recherchés:
- Être membre en règle de l'ordre professionnel pour lequel la personne a été choisie, si cette dernière est choisie pour des compétences qui font l'objet d'une règlementation par un ordre professionnel (et le demeurer durant toute la durée du mandat, le cas échéant);
- Ne pas avoir été employé ou employée de la FCPQ durant les deux (2) dernières années.

#### Attentes:

- Se préparer et participer activement aux réunions du CA (minimalement huit par année):
- Siéger minimalement sur un comité de travail de la FCPQ (environ cinq rencontres par année);
- Se tenir informé et faire la veille des dossiers et des médias en matière d'éducation:
- Participer aux activités de la FCPQ;
- Faire la promotion de la FCPQ et de ses activités;
- Avoir à cœur les valeurs de la FCPQ (Collaboration, Respect, Rigueur, Transparence) ainsi que la défense et la promotion des intérêts des élèves et des parents;
- Assumer tout mandat que pourrait lui confier la présidence.

## Procédure menant à la nomination :

- Date limite pour déposer votre candidature : le 9 décembre 2024.
- Les candidatures admissibles seront évaluées par le sous-comité de sélection en tenant compte, notamment, des compétences du CA et de ses besoins ainsi que des profils et compétences recherchés<sup>2</sup>. Le sous-comité de sélection soumettra, sur la base de son évaluation, ses recommandations de choix de profils au CA,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Suite à l'évaluation de ses compétences, le CA s'aide d'une grille de compétences pour sélectionner les profils recherchés en fonction de l'identification de ses besoins (article 4.2.2.3 des Règlements généraux).

- lequel formulera son choix de profils retenus. Après cela, les profils retenus seront soumis à la nomination des membres de l'Assemblée générale du 25 janvier 2025.
- Vérification du casier judiciaire (après la sélection par le sous-comité de sélection et le choix du CA mais avant la nomination par l'AG).

## Pour soumettre votre candidature :

- Veuillez nous envoyer un courriel à <u>secgen@fcpq.qc.ca</u> et vous assurer de nous donner une adresse courriel et un numéro de téléphone pour vous joindre rapidement.
- Joignez votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à votre message.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement de la FCPQ et sur les rôles, responsabilités, fonctions et pouvoirs des administrateurs, vous pouvez consulter nos Règlements généraux.

Pour tout renseignement concernant l'appel de candidatures, veuillez communiquer avec le secrétariat général de la FCPQ en écrivant à <a href="mailto:secgen@fcpq.qc.ca">secgen@fcpq.qc.ca</a>.